

Synthèse du bureau du Cnis du 12 octobre 2022

Le bureau du Cnis s'est déroulé en présentiel à Bercy sous la présidence de Patrice Duran.

Françoise Maurel et Marie-Christine Parent ont présenté le rapport de l'Inspection générale de l'Insee sur **la (non) prise en compte des ménages « non ordinaires »** dans les principales statistiques de l'Insee. Le rapport pointe l'impact de leur omission qui concerne surtout les jeunes adultes et les personnes âgées et est susceptible de biaiser la mesure des situations d'emploi des jeunes, des ressources et conditions de vie des personnes âgées. Il pointe également la demande exprimée de longue date au Cnis sur la connaissance statistique des sans domicile mais aussi des situations marginales de logement. Le rapport formule des recommandations pour améliorer la couverture des sources Insee de ce point de vue, et notamment mieux intégrer les résidents en institution dans les enquêtes. Les membres du bureau ont remercié l'Insee pour le rapport et ses propositions.

Françoise Dupont a ensuite présenté le **rapport du groupe de concertation sur le projet Résil**, dont elle est rapporteuse, puis Jean-Marie Delarue, son président, a apporté sa vision de synthèse du travail réalisé par le groupe dans un délai resserré (mai-septembre 2022). Il a insisté sur une double nécessité : protéger la vie de nos concitoyens et proportionner les informations mobilisées aux finalités statistiques, avant de conclure que si Résil est indéniablement utile, il doit amener à élargir les procédures de consultation du public.

Deux membres du groupe, invités au bureau, ont exprimé leur satisfaction du travail réalisé. Bernard Sujobert (CGT) a insisté sur la responsabilité de la statistique publique pour assurer la production de Résil, contrôler ses usages, et assurer la confiance du public (tant le SSP que l'ASP et le Cnis). Jennyfer Chrétien, déléguée générale de « Renaissance numérique », a rappelé les efforts fournis par le groupe pour prendre connaissance de ces sujets complexes de statistique publique et précisé que ce groupe ne représentait qu'une somme d'expériences personnelles et non l'ensemble des citoyens. Les appariements permis par Résil en font une porte d'entrée sur des données sensibles. Ce projet interroge la gouvernance de la statistique publique dans son interaction avec les citoyens.

Roxane Silberman, membre du groupe de concertation et du bureau, a rappelé que les pays anglo-saxons ont trouvé des modalités adaptées pour assurer une consultation satisfaisante du public sur les projets d'appariements tels que ceux que permet Résil.

D'autres membres du bureau ont salué l'importance du rapport et du projet Résil, s'interrogeant sur l'impact sur le Cnis et les procédures nouvelles à mettre en place. En réponse à une question, Olivier Lefebvre a apporté des précisions sur les différentes étapes de la concertation/consultation sur Résil.

Patrice Duran a conclu sur la notion juridique de « responsabilité sans faute » qui est ici en jeu et précisé que le sujet reviendrait régulièrement pour information ou discussion au sein du Cnis, tout au long de l'avancement du projet Résil.

Jean-Luc Tavernier a présenté les **actualités du service statistique public** au cours des derniers mois. Il a commencé par évoquer le contexte de sortie de crise sanitaire, pour constater qu'on est déjà entré dans la crise de l'inflation, qui n'est plus cantonnée à l'énergie et aux matières premières en lien avec la guerre en Ukraine. La présidence française de l'Union européenne au premier semestre a produit des avancées importantes sur le plan statistique, qu'il s'agisse des règlements-cadres sur les statistiques agricoles (SIAO, adopté par le Parlement début octobre), de population (Esop, toujours en discussion au sein du système statistique européen), et dans une moindre mesure celui sur la révision de la loi statistique européenne (223/09). Une consultation publique sur cette révision est en cours, l'Insee va y répondre et il y a un enjeu à ce que des membres du bureau qui le souhaitent puissent le faire, en complément de la réponse que fera le Cnis. Par ailleurs, les négociations se poursuivront au Conseil sur le Data Act. Un article du blog de l'Insee apporte un éclairage sur cette expérience et les enjeux des textes négociés dans le cadre de la présidence française.

Le directeur général signale deux mouvements dans l'encadrement : Ketty Attal-Toubert prend la tête du SSM Commerce extérieur, tandis que Élise Coudin est la nouvelle directrice du CépiDc (Centre d'épidémiologie sur les causes médicales de décès, Inserm).

L'enquête EpiCov (Épidémiologie et conditions de vie) est à nouveau sur le terrain, son objectif est de renseigner sur la diffusion du virus dans la population et les conséquences de l'épidémie sur le quotidien et la santé des individus, la 4^e vague réinterroge l'ensemble des personnes échantillonnées en 1^{re} vague. Les principaux résultats de l'enquête Trajectoires et origines (TeO2) ont été publiés début juillet. L'Insee a organisé cet été, en partenariat avec ATD-Quart Monde et le Secours Catholique, une journée de travail entre des agents de l'Insee et des personnes en situation de grande pauvreté : réparties en groupes de travail mixtes, les personnes ont échangé sur le caractère multidimensionnel de la pauvreté, et sur les dimensions relatives à l'isolement social et à la maltraitance institutionnelle. Enfin, La population de Polynésie française a été recensée cet été.

La présidente du comité du label, Dominique Bonnans, a ensuite présenté le projet de **modification de l'arrêté d'organisation du comité du label**. Cette modification vise principalement à introduire les nouveaux travaux qui vont être menés par le comité dans le cadre de la « démarche statistique publique » de l'ASP, expérimentale à ce stade, pour qualifier des statistiques d'intérêt général. Un toilettage est fait par ailleurs pour simplifier l'organisation en commissions du comité et supprimer la référence à l'étalonnage de statistiques produites par des organismes privés. Une expérimentation sera menée aussi avec la Cnil pour préciser son rôle depuis la mise en place du RGPD.

Un membre du bureau a demandé des précisions sur le bilan fait de la labellisation et de l'étalonnage, et il a été répondu que le rapport IG Insee de 2019 sur les « statistiques d'intérêt général » a établi ce bilan. Il s'est étonné que les membres du comité du label n'aient pas été consultés en amont sur le projet. L'avis favorable du Cnis, requis pour faire adopter l'arrêté, est obtenu à l'issue d'un vote.

Patrice Duran introduit le point de présentation de la **démarche retenue pour préparer le moyen terme 2024-2028** en rappelant toute la portée de l'exercice pour orienter nos travaux et son intérêt aussi en tant que démarche de rétrospection sur le moyen terme actuel. Dominique Francoz, chargée de piloter la démarche, en présente les principales étapes : bilan du moyen terme qui se termine, recueil des besoins, puis préparation des avis, qui s'échelonnent jusqu'au début 2024 et leur présentation en assemblée plénière. Le schéma envisagé est proche de celui qui avait présidé à la préparation du moyen terme en cours. Les membres du bureau seront bien entendu sollicités sur les thèmes que le Cnis devra traiter en priorité dans les prochaines années. Des contributions peuvent être envoyées dès à présent sur le mail du secrétariat général.

Plusieurs membres ont souligné le besoin de prendre en compte les aléas ou les incertitudes qui peuvent peser sur la réalisation des programmes futurs, au vu des crises récentes.

Au chapitre des **actualités du Cnis**, Patrice Duran a d'abord rappelé sa prochaine participation au séminaire de l'ESAC avec les équivalents du Cnis dans les États membres. Il a ensuite évoqué le projet de réponse du Cnis à la consultation publique sur la révision du règlement européen 223/09 (dit « loi statistique ») et invité les membres du bureau à transmettre par écrit leurs commentaires avant le 22/10. Le président a aussi rappelé que trois groupes de travail du Cnis sont en cours dont les rapports sont attendus en 2023 : produits phytopharmaceutiques dans l'agriculture, mesure des discriminations, rénovation de la NAF et il a dressé un rapide état d'avancement de leurs travaux.

Enfin, le colloque sur la mesure de la transition écologique aura lieu le 7 mars 2023 à Bercy : le programme se précise autour de trois sessions (indicateurs macroéconomiques ; performances environnementales des entreprises ; pratiques environnementales des ménages et enjeux redistributifs) suivies d'une table ronde transverse et prospective. Les inscriptions seront ouvertes en novembre.